

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2298

Attribution d'une subvention de 8 000 euros à l'Association Renaissance du Vieux Lyon à l'occasion de son anniversaire (70 ans)

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : M. DURAND Jean-Dominique

**SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2016**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 SEPTEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 SEPTEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 SEPTEMBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 5 OCTOBRE 2016

**PRESIDENT** : M. COLLOMB Gérard

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. COULON (pouvoir à M. LEVY), M. PELAEZ (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à M. GRABER), M. BERNARD (pouvoir à M. CUCHERAT)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2016/2298 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 8 000 EUROS A L'ASSOCIATION RENAISSANCE DU VIEUX LYON A L'OCCASION DE SON ANNIVERSAIRE (70 ANS) (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 24 août 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Fondée en 1946, l'Association « Renaissance du Vieux Lyon » a fortement contribué par son action à sauver trois quartiers anciens de notre ville (Saint Paul, Saint Jean, Saint Georges) menacés de disparition au lendemain de la seconde guerre mondiale et plus particulièrement, à la fin des années 1950, à l'occasion de projets de rénovation urbaine du centre-ville.

En outre et sur ce thème de la préservation de l'histoire patrimoniale et urbaine lyonnaise, l'action particulièrement tenace de cette association a été, pour une large part, à l'origine des secteurs sauvegardés dont le cinquantenaire de la création en 1964, avec le premier à Lyon, a été fêté en 2014.

Par la suite, l'Association s'est très fortement impliquée dans la mise en place de mesures diverses qui ont contribué à faire de ces trois quartiers dits du « Vieux Lyon » des lieux appréciés par les Lyonnais comme par de très nombreux touristes en provenance de tous les continents.

Enfin, cette association a participé amplement à l'élaboration du dossier de candidature du site historique de Lyon au « Patrimoine Mondial de l'Humanité » avec le résultat qu'on connaît depuis 1998.

Ainsi, à l'automne 2016, du 17 octobre au 26 novembre, l'Association Renaissance du Vieux Lyon fêtera le 70<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation. A cette occasion, elle souhaite mettre en œuvre divers projets avec l'ambition de prolonger la thématique majeure des célébrations de 2014 « sauvegarder le Vieux-Lyon, le garder sauf, le garder vivant ».

Un accent particulier sera mis sur le rôle des artisans ayant choisi ce quartier pour y exercer leurs différentes activités qui contribuent grandement à l'animation de ce secteur et à préserver « l'esprit des lieux ».

Une nouvelle exposition sera organisée sur ce thème sur les grilles du Palais de Justice, comme en 2014, afin de faire connaître et d'apprécier le rôle souvent discret de ces acteurs.

L'Association envisage également l'organisation d'un jeu concours à destination des habitants, des usagers et des visiteurs dans le but de faire redécouvrir les grandes lignes de l'histoire de ce quartier et les actions emblématiques de l'association.

Parmi les autres propositions figurent l'édition d'un numéro spécial du journal avec l'édition de 5 000 exemplaires de plus à destination des habitants des trois quartiers.

Enfin, l'Assemblée générale de l'association sera ouverte à tous le samedi 26 novembre en matinée.

L'estimation du montant de ces divers projets s'élève au total à 11 910 € auquel il faut ajouter la valorisation des actions de bénévolat.

Il vous est proposé de soutenir l'Association dans le cadre de ces animations à hauteur de 8 000 € pour notamment aider à la production de l'exposition précitée, à hauteur de 7 000 € et à l'édition spéciale de 5 000 exemplaires de plus du Journal de la Renaissance du Vieux Lyon, à hauteur de 1 000 €

La Direction des Affaires Culturelles n'a pas attribué de subvention en 2015.

Vu l'avis du Conseil du 5<sup>e</sup> arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

### **DELIBERE**

1. Une subvention de fonctionnement d'un montant global de 8 000 € est allouée à l'Association Renaissance du Vieux Lyon à l'occasion de l'organisation de son 70<sup>e</sup> anniversaire.

2. La dépense correspondante, soit 8 000 €, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2016, programme PATRIMOIAIC, opération SOUTPATR, ligne de crédit 42695, nature 6574, fonction 324.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Georges KEPENEKIAN